



# CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

002115

*Saint-Pierre, le 30 NOV. 2012*

**Administration Générale**

*N/Réf. : AP/CC*

*Téléphone : 05 08 41 01 12*

*Affaire suivie par Arnaud POIRIER*

**Madame le Sénateur de l'Archipel  
Maire de Saint-Pierre**

**97500 SAINT-PIERRE**

**Objet : Entretien des espaces verts de la collectivité**

**Madame le Sénateur-Maire,**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013 verra la fin de la régie espaces verts de la commune dont les services seront intégrés directement au sein du budget principal de la ville de Saint-Pierre.

Nous avons déjà évoqué par le passé, lors de nos échanges, plusieurs modes de gestion. Je tiens à vous préciser que je souhaite poursuivre le partenariat fructueux au bénéfice de la population et de son cadre de vie mis en place il y a une vingtaine d'années.

Aussi je voudrais que vous me soumettiez un nouveau projet de convention entre la collectivité et votre commune pour l'entretien des espaces verts territoriaux sur l'île de Saint-Pierre.

Ce nouveau projet de convention devra intégrer la valeur locative des bâtiments, des matériels et du terrain mis à disposition par la collectivité au profit du service municipal des Espaces Verts. Il devra également reprendre au juste coût l'ensemble des interventions effectuées sur les espaces verts propriété de la collectivité sur les 3 derniers exercices, hors investissements.

Enfin, la contribution de la collectivité pourrait se faire au moyen d'une participation dans le cadre d'une entente, au sens du CGCT, conclue entre votre commune et le conseil territorial.

Mes services et moi-même se tiennent à votre disposition pour réfléchir ensemble à ce nouveau mode de coopération.

Je vous prie d'agréer, Madame le Sénateur-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Président, et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président**

**Stéphane LÉNORMAND**

